



— **PROFESSION DE FOI** —

ELECTION AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

CONDITIONS

Être âgé entre 13 et 17 ans

S'engager pour 2 ans.

Une réunion une fois par mois (mercredi ou samedi ou un soir).

Un Conseil Municipal des Jeunes à l'Hôtel de Ville une fois par trimestre.

NOM Prénom :

Date de naissance :

1. Présente-toi, en indiquant tes qualités :

.....
.....
.....
.....

2. Pourquoi te présentes-tu à cette élection ?

.....
.....
.....
.....

3. Quelles idées pourrais-tu apporter au Conseil Municipal des Jeunes ?

.....
.....
.....
.....